

Garantie – Service après-vente

Entreprise : Sécurit-home 35 (micro-entreprise)

Siège social : Lieu dit le Bas Mousset 35140 La chapelle st Aubert

RCS de RENNES N°Sirene : 812 076 362 000 19

Conditions de garantie et service après- vente des produits vendus sur : www.securit-home35.fr

Date de dernière mise à jour : 1er juillet 2015

1. Conditions de garantie :

1.1. Cette garantie s'applique uniquement si le produit défectueux est présenté durant la période de garantie, accompagné de la facture ou du reçu d'origine.

1.2. Pour éviter toute détérioration ou perte/effacement de données stockées sur des supports ou accessoires amovibles, vous devez en avoir fait une copie ou les avoir retirés préalablement à la remise de votre appareil au revendeur.

1.3. Cette garantie ne couvre ni les frais de transport ni les risques associés aux trajets de dépôt et de récupération de votre produit chez le revendeur.

1.4. Les produits doivent être retournés complet, dans leur emballage d'origine avec tous les accessoires (câbles, chargeur, cd, télécommande...)

2. Périodes de Garantie par type de produits :

France Métropolitaine

Type	Marque	Période*	Remarque
Alarme et composants	Visonic	2 ans	
Détecteur de fumée	Angeleye	5 ans	Non applicable sur les piles
Détecteur de co	Angeleye	7 ans	Non applicable sur les piles
Extincteurs	Anaf	2 ans	
Téléphonie fixe	THOMSON	1 an	
Téléphonie mobile	Doro	1 an	
Eclairage led	Epistar	2 ans	

(*) date de facture faisant foi

3. Exclusions de Garantie

Cette garantie ne s'applique pas :

3.1. Aux dégâts causés par des accidents, y compris, mais sans limitation, dus à la foudre, au feu ou à l'eau.

3.2. Aux frais de transport entre le domicile et le lieu de réparation et les autres coûts et risques du transport concernant directement ou indirectement cette garantie.

3.3. Aux dégâts du produit causés par la négligence, une mauvaise utilisation, y compris, mais sans limitation, le non-respect des consignes d'utilisation, de réparation ou d'installation du produit pour l'usage domestique ou conformément aux instructions d'utilisations pour l'installation et l'utilisation correcte, en particulier la chute de l'appareil.

3.4. Aux modifications, adaptations et altérations du produit effectuées par un centre de services non autorisé ou par un particulier.

3.5. Aux usages différents des usages domestiques habituels et pour l'utilisation dans un pays différents de ceux pour lesquels il a été conçu et construit à l'origine.

3.6. Au numéro de série manquant ou illisible.

3.7. Aux limitations techniques ou spécificités telles que mentionnées dans le manuel d'utilisation, y compris, mais sans limitation, les ports uniquement dédiés à la maintenance du produit, ...